



Liberté
Égalité
Fraternité



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

pour se préparer :

aux métiers de la sécurité privée

aux métiers de la sécurité civile
et de la sécurité publique

*accessibles
par concours*

**Lycée Professionnel
Aristide Briand
2 rue Pierre Sémard
CS 73126
27031 EVREUX cedex**

site internet :

<http://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr>

Tél. : 02.32.23.69.00

Mél : 0270016w@ac-rouen.fr

Baccalauréat Professionnel Métiers de la Sécurité	
EFFECTIF	15 places
CONDITIONS D'ACCÈS	Sont concernés : les candidats scolarisés en 2020/2021 en classe de troisième.
PARTICULARITÉS	Il est nécessaire pour préparer ce baccalauréat : d'être en bonne condition physique (en effet la formation dispensée par les pompiers est conditionnée par une visite médicale obligatoire) et de pratiquer des activités sportives régulières.
PROFIL DU CANDIDAT	Le choix d'un métier orienté vers la sécurité et la prévention requiert : ➤ de fortes qualités personnelles : <ul style="list-style-type: none"> - une forte éthique personnelle, - le sens du service au public, - la capacité d'écouter et de dialoguer, - des capacités d'expression écrite et orale, - le sens du dévouement, - la capacité à s'intégrer dans un groupe et à travailler en équipe, - le sens de la discipline et du respect des consignes, - le sens des responsabilités, - l'aptitude à observer un devoir de réserve et à respecter la confidentialité des informations, - le souci de rendre compte à sa hiérarchie. ➤ une très bonne condition physique et le goût pour l'entraînement sportif (endurance, natation...).

Baccalauréat Professionnel Métiers de la Sécurité

Organisation pédagogique

La préparation au baccalauréat se déroule sur **3 ans**.
La formation au Lycée Professionnel, soit 30 h/semaine est répartie ainsi :

Enseignements généraux		Enseignement professionnel	
Français histoire géographie Education à la citoyenneté	11 h	Sécurité dans les espaces publics et privés	12.5 h
Mathématiques		Secours à personne	
Langues vivantes 1 et 2		Sécurité incendie	
Arts appliqués		Prévention et protection des personnes et des biens	
EPS	2.5 h	Economie Droit	1 h
		Prévention Santé Environnement	
Accompagnement personnalisé 3 h			

Périodes de formation en milieu professionnel

Les élèves effectuent des périodes de formation pratique en milieu professionnel. Le lycée a négocié avec ses partenaires certaines périodes et lieux de stage qui seront imposés.

14 semaines réparties sur les deux premières années :

- en **sécurité privée** :
en entreprise, dans un centre commercial, un hôpital, en zone portuaire...
- en **sécurité publique** :
en commissariat, Police municipale, Gendarmerie et à l'Ecole de Police à Oissel (en internat)
- en **sécurité civile** :
en centre de formation des pompiers ou en caserne

8 semaines en troisième année :

dans la dominante choisie par l'élève :

- en **sécurité publique et sûreté**
ou
- en **sécurité civile (sous réserve d'une visite médicale obligatoire faite par le médecin du SDIS)**

Conditions spécifiques d'accès aux métiers :		
sécurité privée	sécurité publique	sécurité civile
Agent de surveillance Agent de contrôle Agent de sécurité incendie	Gardien de la paix Gendarme Policier municipal	Sapeur pompier professionnel Sapeur pompier de Paris ...
Accès par sélection Bonne résistance physique Gestion du stress	Accès par concours Tests psycho-techniques et tests sportifs Sous réserve de : - enquête de moralité - visite médicale : aptitude physique et sportive, acuité visuelle et auditive, système ostéo-articulaire...	
<i>Certaines maladies ou infirmités peuvent être incompatibles avec ces métiers</i>		

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès, nous vous invitons à consulter :

www.lapolice.nationalerecrute.fr

www.lagendarmerierecrute.fr

www.pompiers.fr

www.cnaps-securite.fr

et sur les métiers : www.onisep.fr